

Bibliothèques rurales et centre de ressources

par Victoria Courtois* et Agnès Ouraef**

L'IFLA propose de visiter des bibliothèques du pays d'accueil : cette année la Hollande est à l'honneur avec la bibliothèque de Castricum et le centre de ressources

* Bibliothèque départementale des Yvelines.

** Bibliothèque municipale d'Ambert (Puy-de-Dôme)

Probiblio d'Utrecht qui dessert les provinces de Hollande du Nord et du Sud. Une synthèse de la plaquette de l'Association néerlandaise des bibliothèques publiques (NBLC) présente sommairement le contexte dans lequel cet organisme soutient la lecture publique. La NBLC, créée en 1972, a permis d'harmoniser le développement du réseau de lecture publique aux Pays-Bas et l'implantation des bibliothèques. Généralement, chaque commune néerlandaise dispose d'une B.M. Les grandes agglomérations comptent souvent plus d'un point de distribution et les plus petits hameaux sont généralement desservis par un bibliobus. Au niveau local, les institutions culturelles, éducatives et d'information collaborent entre elles. Les bibliothèques des provinces peuvent faire appel à une Centrale provinciale des bibliothèques (PBC) qui leur apporte une assistance en diverses matières.

1. Le centre de ressources

Probiblio, créée en 1996, est issue de la fusion des PBC des provinces du Nord et du Sud de la Hollande. Elle offre aux bibliothèques des réponses aux questions d'administration, de logistique et d'automatisation, ainsi que des services plus spécifiques : comme un réseau de prêt interbibliothèques, l'échange de collections, des services de bibliothèques scolaires, des prêts à des lecteurs immobilisés à domicile et aux minorités, une formation du personnel et des conseils qualifiés, pour faciliter l'accès à l'information dans les bibliothèques et centres de documentation.

Certains de ces services cherchent à mettre en valeur le fonds ou à intégrer les nouvelles technologies. D'autres s'attachent plus au management et à la codirection. Plus surprenant, Probiblio propose aussi des services commerciaux. Ces services représentent autant de professionnels à l'écoute des besoins des utilisateurs.

2. Mise en valeur des collections

Elle permet de constituer une offre documentaire variée. Dans les communes de moins de 50 000 habitants, les bibliothécaires choisissent des livres pour enrichir leur fonds ; pour les villes dépourvues d'infrastructures, la population a accès à l'un des neuf bibliobus. Les maires préfèrent la première solution, un professionnel et des bénévoles, car plus économique qu'un passage hebdomadaire d'une heure à 33 000 F. Un autre service gère des expositions pour les différents membres du réseau. Ces expositions – constituées de livres, CD audio, cédéroms, magazines, brochures à distribuer et objets – sont créées au rythme d'une par mois. Petites et pratiques, elles s'organisent autour de matériel attractif. Leur promotion allie les supports papier tels que brochures ou lettre d'information et les présentations mensuelles dans

le hall du centre de ressources. Le personnel réalise aussi des sélections de fictions adultes en 9 exemplaires pour alimenter les groupes de lecture locaux. Le centre de ressources procure des aides aux acquisitions par la constitution de bibliographies et la publication des critiques des comités de lecture. Ces rencontres de bibliothécaires favorisent la coopération en valorisant le partage des savoirs et des savoir-faire. Enfin, un service de dépouillement des périodiques constitue des dossiers de presse diffusés en nombre sur demande. Cette base contient des articles numérisés indexés en texte intégral. Les problèmes de droits de reproduction sont encore ignorés sous prétexte de distribution gratuite. La formation répond à une demande croissante et les formations continues jouent un rôle clef pour maintenir la qualité des services. Des modules de techniques de base – catalogage, indexation, sélections de livres, créations d'animations ou informatique de base et documentaire – sont très appréciés.

3. Les nouvelles technologies

Elles sont aussi un axe majeur du développement du réseau des bibliothèques publiques. Les bibliothécaires peuvent facilement créer leur site Internet grâce à un site modèle qu'ils peuvent personnaliser. Ce site contient des informations sur le fonctionnement de la bibliothèque, des sélections de sites par domaines (réalisées avec l'aide d'une collaboration régionale qui pourrait s'étendre à l'ensemble du pays grâce à un projet en cours). Le site présente également le catalogue de la bibliothèque et des bibliothèques du réseau. Le logiciel de gestion de bibliothèques centralisé à Probiblio regroupe l'ensemble des catalogues des bibliothèques. Les statistiques sont donc réalisées à la centrale et redistribuées aux directeurs des bibliothèques municipales.

4. La codirection

Pour permettre de créer un réseau harmonieux, chaque bibliothécaire du centre de ressources est coresponsable de 10 bibliothèques. Il a des relations privilégiées avec la direction locale et est consulté pour des choix concernant la politique d'acquisitions, les constructions, l'équipement, le personnel et les finances. Le centre de ressources, en retour, prête des livres, du mobilier et joue un rôle de consultant. Ce rôle d'expert, de professionnel de

l'information, permet à Probiblio d'offrir ses services à des sociétés privées. Elle offre, tout d'abord, un service de réponses rapides aux demandes d'informations ou aux recherches iconographiques des journalistes ou d'entreprises. C'est aussi un véritable cabinet de recrutement pour des bibliothécaires, réalisant les profils de postes et les entretiens en collaboration avec les clients. Enfin, elle joue un rôle d'agence temporaire pour l'emploi, louant les services de bibliothécaires pour une durée déterminée. Ces différentes activités permettent à Probiblio de limiter sa dépendance financière (70 % de fonds gouvernementaux et 30 % de revenus propres ou mécénat) et d'éviter des restrictions en cas de coupe budgétaire car chaque année les budgets sont à renégocier. Probiblio et les bibliothèques provinciales soucieuses de leur indépendance sont tenus à une qualité de services certaine. Professionnels reconnus, ils gèrent leur capital image, sont attentifs au bon développement du réseau de lecture publique et s'impliquent dans la gestion des bibliothèques.

5. Conclusion

Probiblio s'intègre à la politique de développement nationale. « En 1994, la NBLC a rédigé une note stratégique sur le réseau des bibliothèques publiques aux Pays-Bas. Dans celle-ci est esquissée une image de la bibliothèque idéale de l'an 2005. On préconise un renouveau fondamental. La bibliothèque du futur est un centre d'information, d'éducation et de culture. Les informations électroniques et verbales y auront toutes deux une place prépondérante. Le bibliothécaire sera de plus en plus un " courtier en connaissances ", un spécialiste capable d'orienter le public dans sa quête de l'information. Cette vision tient compte du fait que le visiteur entre aujourd'hui dans une bibliothèque avec un but très précis : pas seulement pour y lire, mais aussi pour y collecter de l'information, s'orienter, se former ou se détendre. Le contenu et l'organisation des bibliothèques vont changer, tout comme la motivation du bibliothécaire professionnel. Pour mener à bien ce changement, les bibliothèques et la NBLC s'ouvrent ensemble à l'amélioration de la qualité et à la cohérence du réseau des bibliothèques publiques. La présentation commune du réseau joue également un rôle très important. La force de la bibliothèque du futur réside dans la clarté de son image et la cohérence du réseau. »